

INFOS-SERVICES

AGENDA

MODAVE

→ **Promenade** Promenade-découverte de Modave (5 km - accessible à tous). Devant la salle des Echos du Hoyoux, 1/10, 14 h.

> 085/51 40 21 - 0472/73 61 35.

TINLOT

→ **Conseil communal** Ce soir à 20h à la maison communale.

PHARMACIENS

→ Après 22h, call center au 0903/99000.

SECTEUR CONDROZ-OURTHE-EMBLÈVE

→ Pharmacie Vrancken Claire, rue des Bada, 26, Les Waleffes, 019/566179.

◆ FILOT

À table

Samedi dès 18h30, l'école de Filot organise un souper aux moules au profit de la St-Nicolas des élèves.

Réervations pour le jeudi 1er octobre.

> 0497/477 605.

◆ ANTHISNES

Commémoration

Dimanche dès 10h30, se tiendra une manifestation d'hommage aux soldats américains, aux partisans russes et aux résistants belges. Dépôts de fleurs aux différents monuments de la commune. Rendez-vous pour l'accueil des délégations à la maison communale à 10h30.

◆ HODY

Brocante

La 38^e brocante aux jouets et vêtements d'enfants se déroulera dimanche, de 9h à 14h, à la salle Li Hody's.

> 043/83 99 93.

NANDRIN/AMAY

«Ouftibeer», la nouvelle bière du Rotary, moussera ce 17 octobre

Le Rotary Amay-Villers-le-Temple organise son souper sanglier à la broche ce 17 octobre. L'occasion de présenter sa nouvelle bière triple, l'Ouftibeer.

● Sabine LOURTIE

Les bières locales ont le vent en poupe. Et la Rotary club d'Amay-Villers-le-Temple a voulu aussi avoir «sa» bière, artisanale. «L'idée est venue quand on visitait avec nos jumeaux rotariens anglais et français la brasserie Graindorge à Plombières. On s'est dit pourquoi pas avoir notre bière, une bière à façon qui serait produite par un brasseur avec une recette propre», explique Georges Hardy, past président du Rotary et initiateur du projet.

Pour concrétiser ce projet, le Rotary s'est tourné vers une brasserie de Warsage tenue par Dominique Denis. Après une petite visite de dégustation sur place, quelques membres du comité ont porté leur choix sur une des bières, en lui apportant quelques particularités. «C'est le brasseur qui s'est occupé de la recette et qui l'a mise en musique.» Là, cette semaine, dernière ligne droite : la production se termine et 600 bouteilles vont être capsulées et stockées à Nandrin.

Le nom de ce brassin unique : «Ouftibeer». «Il y a le côté local, avec l'expression bien connue des Liégeois, et le côté international avec le nom anglais beer. Tout le monde a accroché avec ce nom...»

Mais que renferme le breuvage ?



Le Rotary club d'Amay-Villers-le-Temple est impatient de présenter sa bière artisanale, brassée à Warsage.

Il s'agit d'une bière spéciale, brassée avec du malt pâle. C'est une vraie triple, blonde forte et amère, à 8,5 % d'alcool. Elle est caractérisée par des arômes de houblon et une amertume prononcée et est conditionnée en 33 cl. «Elle est dé-

licieuse, sourit Georges Hardy, la brasserie de Warsage est réputée.» Elle produit en effet ses bières à l'ancienne : au fourquet sur flamme vive. Des bières naturelles, non filtrées, non pasteurisées et refermentées en bouteilles.

Sanglier à la broche, sonneurs de cor

Ce 17 octobre, le Rotary d'Amay-Villers-le-Temple organisera pour la deuxième fois son «Souper du sanglier à la broche». L'occasion de mettre à l'honneur la nouvelle confrérie «Lorde d'es Singlè» («L'Ordre des Sangliers») fondé il y a deux ans par quelques membres du Rotary et qui a pour mission la protection de l'environnement et de la chasse, de manière éthique. Un sanglier à la broche cuira toute la journée et sera servi lors d'un repas ouvert à tous, au rythme des

sonneurs de cor. Il est aussi prévu d'introniser de nouveaux membres dans la confrérie. Les bénéfices de cette action seront reversés au Foyer Listré-Plunus à Sprimont qui accueille des mineurs se trouvant en difficulté dans leur milieu familial.

> Ce 17 octobre à la salle communale de Saint-Séverin rue de Engihoul 17 à Saint-Séverin (Nandrin).
Réservation : www.rotaryamayvillersletemple.be
(40 €/personne) 04/234 43 17

L'Ouftibeer sera officiellement dévoilée ce 17 octobre, à l'occasion du souper du sanglier à la broche (voir ci-contre), en présence du brasseur Dominique Petit. La bière sera vendue au prix de 3 € dans les manifestations du Rotary. Elle pourra aussi se commander et se trouvera dans un point de vente de Neupré «Le Marché des saveurs» qui ouvrira bientôt sur la Route du Condroz. «On pourra en refaire si tout est épuisé. On envisage aussi de créer un verre spécial gravé du nom de la bière.» ■

PREMIER
BRASSIN

600
bouteilles

Vous souhaitez commander une photo parue dans votre journal ? Rien de plus simple !



INFOS À NOUS COMMUNIQUER

- Le numéro de la photo (ex : EdA - 202518934)
- Le format désiré
- Vos coordonnées (nom + prénom + adresse complète + numéro de téléphone)

PROMO
pour les
abonnés

CONTACTEZ-NOUS VIA

- Téléphone : 081/248811 (exclusivement entre 14h et 16h)
- Email : Commandesphotos@lavenir.net
- Courrier : «Vente de photos» - route de Hannut, 38 - 5004 Bouge

Dès réception de votre règlement, la commande vous sera expédiée par la Poste. Les commandes d'un montant supérieur à 50€ seront expédiées par recommandé. Vous recevrez une invitation à payer à votre domicile.

PRIX (TVA et frais postaux inclus)

13x18 cm (5€) - 15x20 cm (7€) - 20x30 cm (11€)

l'avenir

NANDRIN

Tige des Saules : le CRAVN s'inquiète

Dans notre édition de mardi, nous évoquions le projet de 8 logements publics (7 logements sociaux et 1 logement de transit) à Yernée-Fraigneux pour lequel 60 réclamations ont été déposées dans le cadre de l'enquête publique. Des réclamations de riverains, mais aussi du CRAVN (Collectif pour la ruralité et l'art de vivre à Nandrin). L'ASBL qui s'oppose au projet détaille ses remarques et interrogations. «En fait, elles sont les mêmes que celles déposées à l'occasion de la première enquête publique, en 2014, qui portait sur un projet quasi-identique», explique Daniel Giltay, secrétaire du CRAVN. Le collectif dénonce tout d'abord la densité de logement du projet et de sa phase future (24 logements

en tout), ce qui porte la densité à 53 logements à l'hectare. «Bien plus que les 7 à 8 logements à l'hectare autorisé dans la zone.»

Le CRAVN dénonce également l'absence d'intégration du projet dans le quartier et s'inquiète de voir ce qu'il va advenir du parc communal du Péry, ce «poumon vert propice aux promenades pédestres, et qui apporte au quartier une réelle utilité ainsi qu'une qualité de vie indiscutable».

La non prise en compte du sol marécageux et des problèmes de drainage, la dévaluation des maisons du quartier sont d'autres griefs avancés.

Mais surtout, ce que regrette surtout le collectif, c'est l'annonce par le Premier échevin Daniel Pollain d'un projet futur

de résidence-services pour seniors auquel quatre de ces logements sociaux seraient attachés. «Ça jette évidemment le trouble et la confusion au sein de la population. Car on ne sait finalement pas déterminer avec certitude la véritable affectation du projet. C'est ce qui est le plus grave dans l'histoire : les incohérences de ce projet, depuis le début de sa présentation jusqu'à aujourd'hui. Au fil de versions modifiées, comment voulez-vous que les gens se forment un avis ? On a l'impression que ces 24 logements sociaux sont maquillés en résidences pour seniors afin de faire passer la pilule. La Commune essaye d'habiller la mariée. On ne compte pas s'arrêter là... On va démontrer comment l'enquête publique a été bafouée.» ■